

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 3 décembre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 18h30

Étaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD (à partir du rapport 11), Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du rapport 20), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD (à partir du rapport 20), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport 6), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport 20), M. Loïc ALLAIN (à partir du rapport 7), Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du rapport 15), M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à partir du rapport 13), M. Yves MAURICE

Étaient absents :

M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO

Secrétaire de séance :

M. Serge RUTKOWSKI

Procurations de vote :

Mme L. GAGLIOLO à M. F. BOUSSO

Délibération n°2020/005436

Rapport n°12 - Fonds Sport de Haut Niveau : attribution de subventions aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

Fonds Sport de Haut Niveau : attribution de subventions aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

Rapporteur : Michel JASSEY, Vice-Président

Commission : Proximité, santé, culture et sport

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 «Soutien clubs sportifs de haut niveau»	Montant du budget 2020 : 240 000 € (y compris DM3) Montant de l'opération : 15 000€

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions de moins de 23 000 € dans le cadre du soutien aux clubs de sports individuels dont certains athlètes sont susceptibles de participer aux prochains Jeux Olympiques (Tokyo 2021).

Il est proposé d'accorder pour la saison 2020/2021 différentes subventions pour un montant total de 15 000€.

Dans le cadre de sa politique sportive visant à renforcer le rayonnement et l'attractivité de son territoire, Grand Besançon Métropole a voté au conseil communautaire du 29 juin 2018 le principe d'un soutien des clubs de sports individuels dont certains athlètes représentent un fort potentiel olympique pour Tokyo.

La crise sanitaire que nous connaissons depuis ce printemps n'a pas épargné l'organisation des manifestations sportives d'envergure internationale. Un certain nombre ont été reportés à 2021. Ainsi, les JO de Tokyo initialement prévus à l'été 2020 ont été reprogrammés en 2021.

Le soutien de la Collectivité visant à offrir aux clubs et aux athlètes des conditions de préparation améliorées pour cette échéance est donc prolongé pour cette nouvelle saison pré-olympique.

Pour mémoire, les clubs et athlètes suivants ont été soutenus en 2019/2020 :

- Club Pugilistique Bisontin : Illman MUKHTAROV et Medhi MESSAOUDI
- Club Sauvegarde Besançon : Laura SIVERT
- Amicale Cycliste Bisontine : Morgan KNEISKY
- Société de Tir de Besançon : Pierre Guillaume-Sage

Au regard des critères d'éligibilité du dispositif, des résultats obtenus et du projet sportif tourné résolument vers les JO de Tokyo 2021, il est proposé de retenir les athlètes suivants pour la saison 2020/2021 :

Laura Sivert, (la Sauvegarde) : membre de l'équipe de France, récente vainqueur du tournoi Adidas
Morgan Kneisky, (Amicale Cycliste Bisontine) : ancien champion du monde sur piste, il vise toujours une qualification olympique pour « l'Américaine », Epreuve sur piste se disputant avec des sprints intermédiaires et courue par équipe de deux coureurs.

Pierre Guillaume-Sage (Société de Tir de Besançon) : champion de France para-tir, catégorie R4
Jordan Noblet, (Club Pugilistique Bisontin) : inscrit pour les tournois de qualification JO 2021 avec l'équipe de France

Illman Mukhtarov, (Club Pugilistique Bisontin) : inscrit pour les tournois de qualification JO 2021 avec l'équipe de France

Mehdi Messaoudi, (Club Pugilistique Bisontin)

Léo Garoyan, (Besançon BMX) : membre de l'équipe de France

Il est proposé de renouveler le soutien de Grand Besançon Métropole à leur club respectif.

Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.

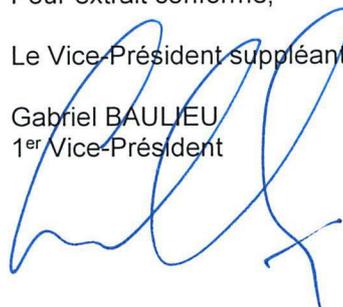
A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 15 000€ dans le cadre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau pour la saison 2020/2021 :
 - 5 000€ au CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN
 - 2 500€ au CLUB SAUVEGARDE DE BESANCON
 - 2 500€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE
 - 2 500€ à la SOCIETE DE TIR DE BESANCON
 - 2 500€ à BESANCON BMX

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 27 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Loïc ALLAIN, Catherine BARTHELET, Marie-Jeanne BERNABEAU, François BOUSSO, Sébastien COUDRY, Marie ETEVENARD, Marcel FELT, Lorine GAGLILOLO (pouvoir à François BOUSSO), Gilbert GAVIGNET, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Denis JACQUIN, Michel JASSEY, Aurélien LAROPPE, Christian MAGNIN-FEYSOT, Yves MAURICE, Jean-Paul MICHAUD, Gilles ORY, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Serge RUTKOWSKI, Nathan SOURISSEAU, Benoît VUILLEMIN, Marie ZEHAF.

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0